

Brèves du dernier conseil

Le cinéma - Un beau démarrage. C'est une très bonne nouvelle et il faut transformer l'essai, développer une stratégie pour attirer, fidéliser, de nouveaux visiteurs et répondre ainsi à l'objectif ambitieux de doubler les entrées dès cette année. Mais nous sommes en mars ... toujours aucun projet. Qu'attendons-nous ?

Le pôle d'échange - Les travaux vont démarrer. Mais la possibilité d'utiliser l'accès naturel, déjà en partie aménagé avenue du 11 novembre pour les camions de Vicat, n'a pas été étudié. Sans une étude objective, comment affirmer la pertinence de la nouvelle voirie très coûteuse pour l'argent public ? Le financement partiel par le Pays Voironnais ne justifie en rien que toute possibilité d'économie sur ce projet n'ait pas été sérieusement étudiée.

Restructuration urbaine de Bourg Vieux - Malgré la promesse d'1 M€ prévus à terme, ce ne sera visiblement pas encore pour cette année. Aucune présentation, aucune concertation annoncées. Pourtant l'accord tripartite de 2012 prévoyait une enveloppe ville nécessaire de 7 M€, certes négociable mais encore faut-il agir. Le bailleur s'est engagé sur sa partie. Les habitants et nos partenaires sont en droit d'attendre que Voreppe soit fidèle à ses engagements.

L'ancienne mairie et la villa des arts vont être vendues. Nous espérons de beaux projets novateurs à même de concourir au dynamisme du centre-bourg. Nous souhaitons que la seule logique financière sur ces ventes ne prévale pas. Nous resterons vigilants à ce que le stationnement (déjà contraint) des riverains ne soit pas impacté au détriment des nouveaux projets.

Les médiateurs estivaux - Nous avons insisté sur la pertinence de cette action au cours de l'été dernier et avons suggéré de l'étendre au printemps et sur plusieurs années. Ce ne sera pas le cas ...

La mutualisation avec le Pays Voironnais - La majorité ne souhaite toujours pas travailler avec la CAPV sur les mutualisations proposées. Cette position attentiste et frileuse, sous des prétextes financiers ou peut être politiques, loin de rendre notre ville actrice de son destin, pénalise aussi bien le Pays voironnais que les Voreppins. Pourtant, la mutualisation des médiathèques est une réussite. L'échec récent de celle des écoles de musique se traduit par... la signature d'une charte. Espérons que le travail sera poursuivi. Autre décision, même les gros marchés de téléphonie seront discutés séparément : une aberration !

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Un budget communal voté un budget communautaire rejeté

Lors du dernier conseil nous avons adopté le budget de la Ville. Depuis plusieurs années, l'élaboration de notre budget est de plus en plus contrainte afin de tenir compte des mesures liées à la réduction des déficits des comptes publics qui ont diminué les dotations de l'Etat.

Face à ces baisses nous aurions pu avoir une attitude de plainte et récrimination. Nous avons choisi le principe de réalité. Certes les collectivités territoriales et plus particulièrement les communes ont pris largement leur part dans les efforts afin de rééquilibrer les comptes de la Nation.

Dès notre élection nous avons opté pour une ligne claire, celle de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, de l'adaptation des investissements et d'un endettement réaliste. Dès lors nous avons défini des objectifs, tout particulièrement pour la masse salariale. Les efforts de gestion ont été partagés dans tous les secteurs et la recherche de mesures d'efficacité et de productivité nous permet de tenir le cap.

À ce titre nous regrettons que des mesures de ce type ne soient pas mises en œuvre au sein de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Lors du vote du budget du mois de janvier à la CAPV les élus Voreppins de la majorité ont refusé d'adopter le budget général.

Alors que beaucoup des budgets annexes de la CAPV sont proposés avec des mesures de rationalisation, d'efficacité (notamment les services Transports, Eau, etc.), la structure support de la CAPV continue d'augmenter ses dépenses de façon très importante.

Bien sûr un certain nombre de transferts de compétences ont eu lieu et le budget croît mécaniquement. Toutefois, comment expliquer que le transfert des services des communes vers la CAPV entraîne systématiquement des dépenses supplémentaires ? La somme des dépenses transférées ne devrait-elle pas être au maximum la somme des dépenses précédemment supportées par les communes ?

Ce qui est regrettable dans la direction prise par la CAPV c'est qu'il n'y a pas de ligne politique définie en matière de dépenses. On constate des augmentations, on invoque des contraintes mais on ne cherche pas à influencer sur les trajectoires.

La CAPV doit revoir sa copie et, en fonction des objectifs financiers, adapter ses budgets. Si des communes importantes comme Voreppe peuvent maîtriser leurs budgets en ayant des objectifs clairs de maîtrise des dépenses, alors la communauté d'agglomération peut y arriver. À condition de le vouloir ...

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.